

La retraite à 65 ans : Priver les plus âgés des meilleures années de retraite et les jeunes d'un accès à l'emploi

En 2017, Emmanuel Macron déclarait sur BFM : « *Tant qu'on n'a pas réglé le problème du chômage dans notre pays, franchement, ce serait hypocrite de décaler l'âge de la retraite* »¹. L'âge de départ à la retraite était alors de 62 ans. Que s'est-il donc passé pour justifier un recul à 65 ans ? Peut-on considérer que le problème du chômage est réglé dans notre pays ? A l'évidence, non quand 5,4 millions de personnes sont en recherche d'emploi, pour 200 à 300 000 postes non pourvus.

Un retraité de moins, c'est un chômeur de plus : ça fait deux malheureux

Selon la DARES et France Stratégie², le lien entre retraite et création d'emplois est pourtant évident : « *D'ici 2030, les départs en fin de carrière seront très nombreux, alimentés par les baby-boomers quittant le marché du travail, soit en moyenne 673 000 départs par an. Ils devraient donc représenter 89 % des 760 000 postes à pourvoir chaque année. Les créations nettes d'emplois ne compteraient quant à elles que pour 11 % des postes* ». Donc **dans 9 cas sur 10, une embauche correspond au remplacement d'un départ à la retraite.**

Cela n'a rien d'étonnant car quand un salarié part à la retraite : soit il exerçait un emploi utile qui nécessitera donc une embauche pour le remplacer ; soit il exerçait un emploi devenu inutile et cela n'a aucun sens de l'obliger à travailler plus longtemps ; soit il n'était plus en emploi, et reculer son âge de départ à la retraite revient à diminuer sa pension car il n'aura pas toutes ses annuités et risque en plus une décote. D'après le Comité d'Orientation des Retraites (COR), à 63 ans, « âge moyen de départ à la retraite » selon le gouvernement, seuls 15% des gens sont encore en emploi. Ceux qui nous expliquent que « c'est plus compliqué que ça » sont bien en peine d'argumenter. Le recul de l'âge de départ revient bien :

1. A priver les jeunes d'un accès à l'emploi, augmentant leur précarité
2. A appauvrir les seniors, qui sont déjà hors de l'emploi bien avant 65 ans, et qui auraient souhaité profiter un peu de sa retraite en bonne santé d'autre part : l'espérance de vie en bonne santé était en 2017 de 64,9 ans chez les femmes et 62,5 ans chez les hommes ;
3. A transférer une partie du déficit des caisses de retraite – minime - aux caisses de chômage, sans aucun intérêt économique.

Un « effort » pas même justifié par une dérive des dépenses de retraite

Dans son dernier rapport de juin 2021, le COR relève un déficit minime des régimes de retraite : 10 Md€ en 2021, soit 3% de l'augmentation des 500 plus grosses fortunes de France en 2021, passée de 1 000 à 1 300 Md€³. Et ce déficit devrait disparaître d'ici 2070 dans presque tous les scénarios du COR : « *Les dépenses de retraite sont, "à législation constante", amenées à décroître entre 2020 à 2070 en pourcentage du PIB [...]. Le déficit des régimes de retraites, de 13 milliards d'euros en 2020, doit passer sous les 10 milliards d'euros en 2021* »⁴.

¹ [Emmanuel Macron ne reculera pas l'âge légal de départ à la retraite \(bfmtv.com\)](https://www.bfmtv.com/emmanuel-macron-ne-reculera-pas-l-age-legal-de-depart-a-la-retraite), à partir de 0'53

² [Les métiers en 2030, DARES et France Stratégies, mars 2022](#)

³ [+300 milliards pour les super riches : le classement qu'ils veulent faire taire ! - YouTube](#)

⁴ [Retraites : un déficit moins important que prévu | Vie publique.fr \(vie-publique.fr\)](#)

Dans ces conditions, difficile de justifier cette énorme régression sociale qui privera des générations des plus belles années de retraite et les appauvrira, tout en entravant l'accès au travail au plus jeunes. Alors, comme toujours, on cherche des boucs-émissaires : les régimes spéciaux, dont les seuls déficits, quand ils existent, sont dus aux baisses d'effectifs qui déséquilibrent la pyramide des âges. Evidemment, cela ne résoudra rien, mais pendant qu'on divise les salariés, on évite les débats de fond.

Les motivations : enrichir les organismes privés et casser les régimes spéciaux

La vraie explication de cette réforme est donnée dans les publicités pour les organismes de retraites complémentaires : « Votre retraite serait insuffisante ? Complétez-là par une retraite par capitalisation »... parmi lesquels des organismes privés dont les proximités avec l'Etat ont été maintes fois dénoncées, comme le fond de pension BlackRock qui « *souffle ses conseils pour la capitalisation à l'oreille du pouvoir* », comme le titrait *Mediapart*. Finalement, l'action des gouvernements libéraux est toujours guidée par la même stratégie : **au motif que l'Etat ou les organismes publics n'auraient pas les moyens financiers nécessaires pour assurer des missions de service public, il n'y aurait d'autre choix que de recourir aux grands groupes privés.** Avec toujours les mêmes résultats : ces grands groupes, et leurs actionnaires, voient leurs profits exploser ; le service se dégrade, devient plus cher et inégalitaire.

Et puis il y a un enjeu à **casser les modèles sociaux avancés, comme celui des régimes spéciaux, IEG en particulier.** Le travail est déjà largement fait : exit la retraite à 60 ans, les années en moins pour les parents, les possibilités de prendre un mi-temps payé 80% les cinq dernières années, etc. Les « services actifs » qui permettaient de partir 5 ans avant quand on comptait 15 ans de pénibilité (travail en 3x8 par exemple) ont été remplacés par un système bien moins protecteur, avec à la clé un départ avancé de 2 ans maximum.

Quelle hypocrisie de continuer à prétendre que le recul de l'âge de la retraite se fera en échange d'une meilleure prise en compte de la pénibilité ! A EDF et dans les IEG, ceux qui avaient travaillé par exemple toute une vie en 3x8, avec des conséquences indéniables sur la vie sociale mais aussi sur la santé, pouvaient s'arrêter à 55 ans (contre 60 pour les autres) avant toutes les réformes libérales. Aujourd'hui, pour les plus jeunes, ils devront aller jusqu'à 60 ans (62 ans pour les métiers sans pénibilité) et 63 ans demain (65 pour les métiers sans pénibilité). Que reste-t-il encore à casser ? Essentiellement un salaire de référence, pour le calcul de la retraite, correspondant au dernier salaire, qui pourrait être remplacé par le salaire moyen des 25 meilleures années ... soit une grosse chute du montant des retraites en perspective. Et puis, subir avec les autres salariés les nouveaux reculs de l'âge de départ.

Un choix de société : la solidarité ou le financement de grands groupes privés

La question des retraites révèle un vrai choix de société : devons-nous nous résigner à voir notre espérance de vie à la retraite se réduire réforme après réforme alors que le pays, collectivement, n'a jamais été aussi riche, que l'emploi manque pour les plus jeunes et que la crise écologique majeure incite à repenser nos modes de production et le dogme de la croissance infinie ? Voulons-nous d'une société du « travailler plus pour gagner plus », avec des régressions sociales pour la plupart des salariés et un enrichissement extrême pour ceux qui profitent de la privatisation des biens publics ? Voulons-nous continuer à nous soumettre au diktat de la croissance sans fin, du « produire plus » quoi qu'il en coûte socialement et écologiquement ?

Ou voulons-nous partager le travail et les richesses, favoriser la richesse collective que sont les services publics aujourd'hui malmenés (important réservoir d'emploi), avoir recours aux financements publics plutôt qu'à des délégations de service public coûteuses et hors de contrôle, diminuer le temps de travail et aménager les postes pour que l'espérance de vie, en particulier des plus pauvres, augmente (aujourd'hui, un quart des 5% les plus pauvres sont morts à 62 ans) ? Sommes-nous prêts à reconnaître qu'il y a aussi, hors des activités salariées aujourd'hui, des personnes qui contribuent au mieux vivre de nos sociétés, parmi lesquelles beaucoup de retraité.e.s ?

Pour nous, la réponse est claire ! Nous faisons le choix d'une société solidaire, au service des femmes et des hommes et respectueuse de l'environnement

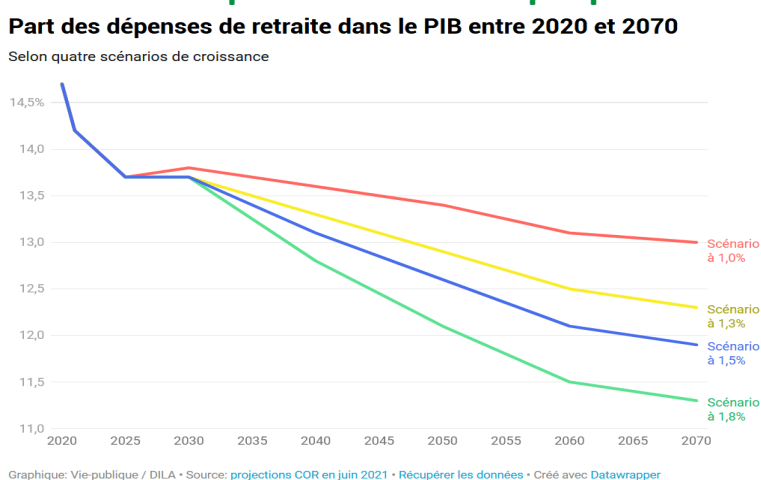
Annexe : Chiffres et références

1. Un chômage toujours très présent

Sans même rentrer dans le débat sur les raisons de la baisse des chiffres du 4^{ème} trimestre (que certains économistes attribuent à une augmentation du temps partiel contraint), leur niveau reste très élevé. [Pôle Emploi](#) comptait en France, fin 2021, **3.1 millions de chômeurs en catégorie A** (sans aucun emploi) et **5.4 millions en catégories A, B, C** (personnes sans emploi ou en sous-emploi et recherchant activement un emploi). **Soit respectivement 11% et 18% de la population active !**

En regard, les 200 à 300 000 postes non pourvus par un faute de candidats, soit 2 à 3% des recrutements, sont marginaux, comme l'analyse Stéphane Ducatez ([ici](#) par exemple), directeur des études de la performance à Pôle emploi « *Ces abandons restent à un niveau extrêmement modeste comparé au niveau des embauches. Leur impact est marginal sur l'économie* ».

2. Des dépenses de retraite qui diminuent en proportion du PIB



3. Quand le fond d'investissement BlackRock orientait la réforme des retraites

Les proximités entre BlackRock et l'Élysée ont été largement documentées et commentées dans la presse (voir par exemple [ici](#)). Par exemple, la révélation des liens entre le haut-commissaire aux retraites Jean-Paul Delevoye et le fonds d'investissement américain BlackRock l'avait obligé à démissionner.

Le député Republicain Olivier Marleix déclarait que la réforme des retraites visait à prendre 6 Md€ aux régimes spéciaux (justifié d'après lui !) pour en redonner 3 Md€ aux fonds de pension. Larry Fink, président de BlackRock, expliquait sur Fox News en avril 2017, en pleine campagne présidentielle, qu'Emmanuel Macron était destiné à être président de la France pour le « *plus grand bien de la France et de l'Europe* ». M. Fink sera peu après le premier dirigeant financier à être reçu à l'Élysée.

4. Des privatisations très coûteuses, au bénéfice des « amis du pouvoir »

De nombreux exemples illustrent cette stratégie, à commencer par le développement des **complémentaires de santé**, qui refont en double le travail de la Sécu (et même en triple pour les surcomplémentaires). Evidemment, cela coûte plus cher : 20% de charges de gestion de ce secteur ([ici](#), p36) sur les cotisations collectées, soit 7,5 Md€/an qui pourraient être économisés par une Sécurité Sociale couvrant 100% des dépenses.

On pourrait également citer la gestion des **autoroutes, la distribution d'eau, les aéroports, l'audiovisuel public, la Française des Jeux**, etc. Avec à la clé, toujours, « **des conditions financières outrageusement avantageuses offertes aux amis du pouvoir** », comme le dénonce l'écrivain et journaliste Laurent Mauduit⁵, dans son dernier livre « *Prédations, histoire des privatisations des biens publics*. Voir également le rapport récent du Sénat sur le recours

⁵ Cofondateur de Médiapart, après avoir travaillé à La Tribune, Libération, Le Monde

abusif aux cabinets de conseil comme Mc Kinsey⁶, avec des contrats hors de prix (plus d'1 Md €) aux conclusions vaporeuses.

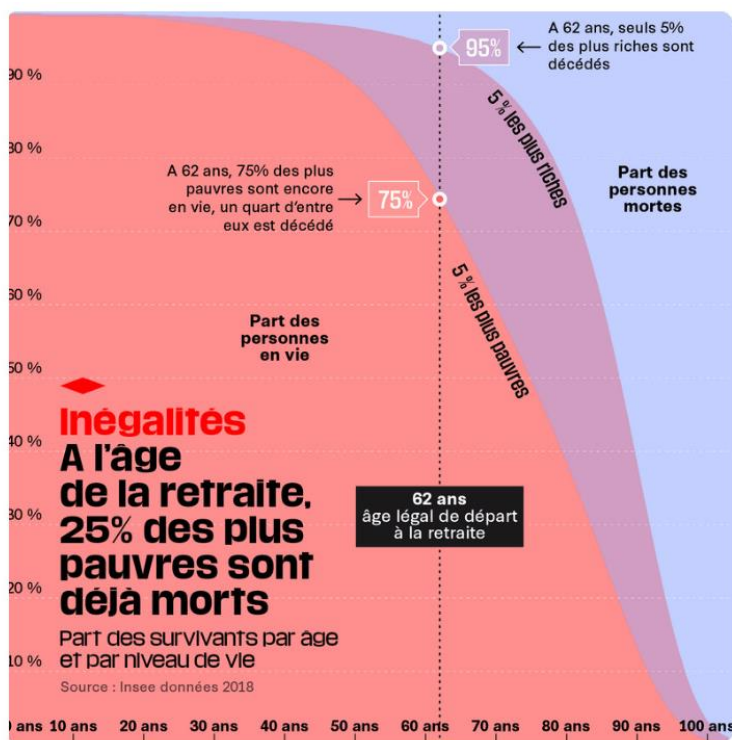
Dans le secteur de l'énergie, l'exemple de la délégation de la gestion des barrages du Rhône à la **CNR**, filiale à 50% d'Engie, en est une parfaite illustration (nous y reviendrons dans un prochain tract). Sa concession vient d'être reconduite pour 18 ans gratuitement, alors que la Cour des Comptes dénonçait dans un rapport sorti quelques jours après les débats à l'Assemblée une **régulation financière « excessivement favorable au concessionnaire au cours de la période écoulée (2003-2020) »** avec « une rémunération moyenne des capitaux engagés de 24 % par an, dont 16 % sous forme de dividende »⁷ de sorte que « **l'efficacité des barrages du Rhône ne bénéficie plus aux consommateurs** ».

5. Espérance de vie en bonne santé et espérance de vie à la retraite

En 2017, elle était de 64,9 ans chez les femmes et 62,5 ans chez les hommes (voir [ici](#)). 12% des hommes et 6% des femmes sont déjà morts à 62 ans, et 25% des hommes les plus pauvres (les 5% le plus pauvres). Voir [ici](#).

Selon le scénario central du COR, la durée de vie moyenne à la retraite s'est raccourcie : pour les femmes, elle est passée de 27,5 ans pour la génération née en 1949-1950 à 24,6 ans pour la génération 1969-70 avec les réformes Macron et de 23,8 ans à 21,3 ans pour les hommes. Soit un recul de 2,5 à 3 ans.

Par ailleurs, l'espérance de vie est très inégalitaire selon le niveau de vie : un quart des plus pauvres sont déjà morts à 62 ans, contre 5% des plus riches. Et la plupart sont usés par le travail : chaque année de travail supplémentaire dégrade un peu plus leur santé. Loin de prendre en compte la pénibilité au travail qui explique en partie cet écart, Emmanuel [Macron déclarait en 2019](#) : "Je n'adore pas le mot pénibilité, parce qu'il laisse penser que le travail serait pénible". Moyennant quoi, dès son arrivée, il avait supprimé du compte pénibilité la manutention manuelle de charges, le bruit, les postures pénibles, la vibration mécanique, et les agents chimiques dangereux.



⁶ Selon un rapport du Sénat, cette société américaine n'a pas payé d'impôt sur les sociétés en France entre 2011 et 2020, alors qu'elle a réalisé un chiffre d'affaires de plusieurs centaines de millions d'euros, pour partie avec l'Etat français (cf. [Le Monde](#))

⁷ ... et ce alors qu'ils vendaient l'électricité sur les marchés, à des prix inférieurs à 50€/MWh sur cette période. Ces prix dépassent maintenant les 200 €/MWh.